



**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de VIC FEZENSAC
26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
Séance du 01 décembre 2020**

L'an deux mille vingt et le premier du mois de décembre à vingt heures trente, le Comité Syndical du SIAEP de VIC FEZENSAC s'est réuni à la salle de la Communauté de Communes de Vic Fezensac, après convocation légale, sous la Présidence de Mr Benoit DESENLIS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

COQUET Fabrice ; BUFFIN Francois ; BERGES Nathalie ; DOAT Jean-Pierre ; SILLIERES Jean Raymond ; CAUSERO Georges ; AGUT Corinne ; LASBATS Jerome ; LEBE Michel ; ZANARDO Cedric ; HUBERT Jean-Pierre ; POTENTI-BRUNET Patricia ; DUFFORT Marie-Laure ; NABONNE Jean Pierre ; DESENLIS Benoit ; DUCOQ Jean Pierre ; LABAT Xavier ; CAMAZZOLA Robert ; GUICHARD Gilles.

AVAIENT DONNÉ UN POUVOIR : CASSAGNE Jean-Claude ; BRUMM Laurent ; LEON Helene

ÉTAIENT EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : ROQUES Damien

ASSISTAIT ÉGALEMENT A CETTE RÉUNION : Mr Pierre LAPLANE agent du SIAEP et Jerome GAIGNARD agent du SIAEP.

Monsieur ZANARDO Cedric a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET :

Modification du tableau des effectifs et des emplois à compter du 01/01/2021

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris pour l'application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer, sur proposition de l'autorité territoriale, les effectifs des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité,
- Sur la proposition de Monsieur le Président, le Conseil syndical après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :
- D'ARRÊTER le tableau des effectifs du personnel du SIAEP de VIC-FEZENSAC en y ajoutant le poste comme suit à compter du 1^{er} janvier 2021 :
 - Service Administratif : poste de secrétaire élargi au cadre d'emploi des Adjointes Administratives, Cat. C
 - Service technique : poste d'agent technique élargi au cadre d'emploi d'adjoint technique, Cat. C
- D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

| CADRES D'EMPLOIS DES FONCTIONNAIRES POUVANT OCCUPER L'EMPLOI | CATEGORIE | EFFECTIF | DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE POUVANT OCCUPER L'EMPLOI (Nombre heures et minutes) |
|--|-----------|-----------|--|
| FILIERE ADMINISTRATIVE : | | | |
| Rédacteur principal | B | 1 | 35 heures |
| Adjoint administratif | C | 1 | 35 heures |
| | C | 1 | 20 heures |
| FILIERE TECHNIQUE : | | | |
| Technicien | B | 1 | 35 heures |
| Agent de Maitrise | C | 1 | 35 heures |
| Adjoint technique | C | 4 | 35 heures |
| | C | 1 | 32 heures |
| TOTAL POSTE OUVERT : | | 10 | |

DÉCIDE de modifier le tableau des effectifs des emplois du Syndicat à compter du 1^{er} janvier 2021

- DIT que les crédits sont inscrits au Budget 2020.
- DONNE tout pouvoir à M. le Président pour appliquer cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Le Président, Benoît DEZENLIS

Transmis en Préfecture, le 10/12/2020



SIAEP DE VIC-FEZENSAC
 26 Av. des Pyrénées
 32190 VIC-FEZENSAC
 Tél. 05.62.64.42.77 Fax 05.62.59.09.08
 siaep.vic@wanadoo.fr

